

Les séries 2M et 3M consacrées aux élections aux Archives Départementales de la Drôme

Les municipalités de Moras et d'Hauterives de 1848 à 1852

Le premier objectif de cet article est d'attirer l'attention des lecteurs sur la richesse du contenu des séries 2M et 3M comme sources incontournables d'informations concernant tous les types d'élections au XIXe siècle avec parfois un prolongement jusqu'en 1940. Une sélection de faits glanés dans ces séries illustre divers aspects des élections municipales et du fonctionnement des municipalités. C'est ainsi que la correspondance entre les maires ou adjoints et le préfet fait découvrir les coulisses de divers types d'événements rythmant la gestion administrative des communes. Les listes des candidats et les procès-verbaux des élections sont les documents offrant la meilleure probabilité de trouver des ancêtres impliqués dans l'administration communale.

Le second objectif de ce travail est d'illustrer l'apport de ces séries 2M et 3M pour connaître les soubresauts des instances municipales lors des changements du pouvoir politique au plan national. Un premier exemple est détaillé ici avec les années 1848 à 1852 marquées par des proches successions d'événements presque similaires à Moras en Valloire et à Hauterives.

1- Les contenus de la série 2M : Personnel (an IV-1940)

Cette série couvre deux domaines bien distincts, le second est à privilégier pour conduire les recherches annoncées.

- **2M 1 à 48** affaires générales, corps préfectoral, conseillers généraux et conseillers d'arrondissements nommés.

- **2M 49 à 157** maires, adjoints et conseillers municipaux nommés : Généralités (49 à 98), dossiers par communes (99 à 157).

Cette dernière tranche donne un accès aux divers types d'interventions des responsables municipaux et de leurs interlocuteurs institutionnels. Voici une sélection des documents courants se révélant de bons indicateurs du fonctionnement du conseil municipal.

- Extraits des registres des délibérations du conseil municipal :

* procès-verbal d'installation du maire et des adjoints,

* procès-verbal de délibérations relatives au budget communal.

- Nombreux courriers entre les maires et le préfet, parfois entre le préfet et le ministre de l'Intérieur :

* lettres relatives à la démission d'un maire ou d'un adjoint,

* lettres de maires demandant à être déchargés de leur fonction pour cause de maladie ou de vieillesse (certaines d'entre elles relèvent du bulletin de santé, voir l'exemple cité ci-dessous).

- Des documents plus rares, souvent confidentiels, éclairent les coulisses de l'accès ou du maintien dans une fonction de maire (voir l'annexe n° 1) :

* recommandation au préfet de candidats à une nomination comme maire,

* lettre au préfet pour soutenir un maire contesté par des notables ou des conseillers municipaux,

* note de synthèse rédigée par un conseiller de préfecture lors de la révocation d'un maire ou de la dissolution d'un conseil municipal (voir ci-dessous l'exemple d'Hauterives).

- Dans la première partie du XIXe siècle, les fiches de renseignements statistiques personnels pour les maires et les adjoints mentionnent leur fortune personnelle évaluée en revenus ; parfois présence de listes des 30 plus forts imposés de la commune.

Il ne faut pas perdre de vue, que selon l'époque et la commune étudiée, certains documents se

trouvent indifféremment en série 2M ou 3M.

2- Les contenus de la série 3M Plébiscites- Élections (an VIII-1939)

La série 3M est plus volumineuse que la série 2M car elle couvre les listes électorales, les modalités et les opérations de vote puis les résultats acquis pour les plébiscites et tous les types d'élections dans chaque commune. Cette présentation est limitée aux quatre parties les plus susceptibles de révéler la présence de nos ancêtres.

- **3M 43 à 171** Listes électorales (de la Restauration à la IIIe République),

Ces listes sont utiles pour étudier la population masculine à partir de 1848, date d'instauration du suffrage universel masculin. En généalogie descendante, elles peuvent être utilisées en complément des recensements pour connaître la composition des familles.

- **3M 179 à 240** Élections législatives (de la Restauration à la IIIe République),

- **3M 258 à 382** Élections des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissements,

- **3M 383 à 801** Élections municipales (affaires générales 383 à 410 et dossiers par municipalité 411 à 801). Ces derniers dossiers sont à consulter en priorité pour rechercher l'implication d'un ancêtre dans un conseil municipal.

Voici une liste indicative des principaux documents présents en série 3M :

- les modalités des élections générales (ensemble des communes), élections complémentaires suite à des démissions, des décès ou des dissolutions du conseil, chacun de ces cas est identifié dans le répertoire général pour chaque commune. Un

nombre significatif de dissolutions des conseils est observé pendant la IIe République: Valence en avril 1848, Romans en novembre 1850, Hauterives en mars 1851, Moras en novembre 1851,...événements à mettre en parallèle avec l'évolution du pouvoir politique.

- les listes des candidats aux élections, les procès-verbaux de dépouillement des votes ; à partir de 1880, pour quelques communes , présence des professions de foi des listes concurrentes et d'affiches.

Ces listes montrent une évolution des professions des candidats : encore forte majorité de rentiers et propriétaires vers 1850, après 1875 croissance sensible des professions libérales, commerçants et artisans.

- les arrêtés préfectoraux de nomination des maires et des adjoints.Vers 1900, la préfecture demande un classement des élus dans l'une de ces catégories : républicain radical socialiste, réactionnaire ou nationaliste.

- comme en série 2M, nombreuses lettres échangées entre les maires et le préfet ; il s'y trouve aussi des extraits des délibérations du conseil municipal.

Le nombre d'informations antérieures à 1831 est faible dans les deux séries. Pour une époque sans données en 2M et 3M, le repérage des maires successifs s'effectue dans les actes de l'état civil.

Une partie de la série 1M (fonds du cabinet du préfet) est consacrée aux élections et affaires communales. Les dossiers d'élections municipales dont les scrutins ont donné lieu à des plaintes et des litiges sont classés en 1M 1004 à 1027. Les plaintes et dénonciations relatives à la gestion de la commune par les élus locaux sont regroupées en 1M 1028 à 1066.

3- Exemples d'informations relevées dans les séries 2M et 3M

- Lettre au préfet de Joseph Reymond Baboin, maire d'Albon, le 4/05/1832 :

« Malgré toute ma bonne volonté ma santé ne me permet pas de continuer l'exercice des honorables fonctions dont je suis chargé ; un bon citoyen ne doit pas occuper une place qu'il ne peut remplir,

voici mes raisons. J'ay 74 ans, une maladie sérieuse, mon médecin m'ordonne de cesser tous travaux d'esprit, ma vue affaiblie ne me permet pas de travailler à la lumière, lorsque je m'occupe à écrire dans la journée la tête m'abandonne bientôt et suis forcé de cesser ; je suis père d'un enfant de dix ans pour lequel je dois prolonger mon existence autant que possible. Pour tous ces motifs je vous supplie d'accepter ma démission de maire d'Albon et de pourvoir à mon remplacement,... » ; (Cote 2M 99). J.R. Baboin achève ce mandat de maire en juin 1832 mais il reste conseiller municipal jusqu'à son décès à l'âge de 90 ans.

- Point de vue du préfet Ferlay sur un candidat idéal à la fonction de maire de Romans, lettre du 18/10/1856 adressée au ministre de l'Intérieur pour obtenir la nomination d'Adolphe de Chatte :
« C'est l'un des riches propriétaires de Romans, il a de l'instruction, de bonnes manières, il jouit de l'estime publique, il est membre du conseil municipal, il a toujours manifesté des opinions d'ordre et il est dévoué au Gouvernement de l'Empereur. C'est un homme sérieux, fort indépendant par sa fortune, très ferme, ne recherchant pas la popularité mais sachant commander l'estime. La population de Romans le verra à la tête de l'administration municipale avec plaisir et il jouira même de plus de considération que M. Bouzon qui ne savait pas toujours assez se faire respecter »(cote 2M 143).

- Télégramme expédié au journal Le Progrès (Lyon) par son correspondant romanais Gerin lors des élections du 6 mai 1900 à Romans :*« Proclamations résultats élections municipales scènes épouvantables se sont produites sur diverses protestations la foule immense qui depuis longtemps paraissait surexcitée s'est emparée du bureau a jeté les feuilles d'émargement dans la salle du tribunal de commerce où étaient réunis les résultats des deux sections de vote a éparpillé bulletins en les lacérant... »(cote 3M 701). Le Conseil d'état a annulé ce scrutin le 8 mai 1901 !*

4- Les soubresauts dans l'administration municipale de Moras en Valloire de 1848 à 1852

Dans ces 5 années marquées par la succession de 3 régimes politiques en France, des changements rapprochés du maire et des adjoints surviennent à Moras et à Hauterives ; à partir de 1848 , une similitude existe entre les soubresauts observés dans ces communes : 4 maires différents suite à 3 démissions et une dissolution du conseil municipal accompagnées de 2 administrations municipales provisoires et au moins 3 élections. Les documents 2M 134, 3M 630 et les délibérations du conseil municipal, consultées en mairie de Moras, offrent une vision détaillée des événements successifs au sein de la municipalité de cette commune rurale, qui est aussi affaiblie par des désaccords survenant entre les conseillers représentant les 4 sections de Moras, Manthes, Epinouze et Saint Sorlin (total de 4100 h). La compétition pour la fonction de maire oppose un noble et des propriétaires de différents statuts qu'il paraît judicieux de préciser.

4.1- Situation en 1848 des principaux candidats à la direction de la commune de Moras

- baron Scipion François de BERNON (1787 -1867), 61 ans, anobli en 1818 , propriétaire domicilié en son château de Saint Sorlin, maire depuis 26 ans, il le sera encore pendant 14 ans à compter de 1852 ;

- Gustave de BERLHE (1806 -1878), 42 ans, propriétaire domicilié au château des Chaberts à Saint Sorlin depuis son mariage en 1832 ;

- Pierre ALLIZON (1813 -1858), 35 ans, propriétaire à Moras avec son père et à Vienne depuis son mariage en 1841 ;

- Philibert TIVOLLE (1808 -1871), 40 ans , propriétaire cultivateur à Saint Sorlin, républicain modéré apprécié par S.F. de BERNON ;

- Joseph SERVIEN (1790 -1862), 58 ans, propriétaire à Moras, homme de confiance pour S.F. de

BERNON .

4-2 Chronologie des changements dans l'administration municipale de Moras

- En début d'année 1848, le maire S.F. de Bernon est apparemment absent, le premier adjoint M. de Bellegarde fait fonction d'officier de l'état civil ; Allizon, G.de Berlhe et Tivolte sont conseillers municipaux.
- 27 février 1848 : une commission administrative provisoire remplace le maire et le conseil, soit 2 jours après la proclamation de la IIe République ; une telle réactivité est surprenante au vu des moyens de communication à cette époque, les changements sont moins rapides à Hauterives et à Romans. Cette commission exprime son adhésion au gouvernement républicain et le 13 mars elle désigne G.de Berlhe pour assurer les fonctions de maire provisoire et F. Nublat (1799-1867) pour celle d'adjoint ; désignation sans légalité formelle mais en pratique la fonction d'officier de l'état civil est assurée ponctuellement par G.de Berlhe et plus longuement par Nublat.
- 18 mars 1848 : les commissaires du gouvernement provisoire nomment G. Revol maire, suite à son refus d'assurer cette fonction, quelques jours plus tard , la commission administrative est présidée par Allizon maire.
- août 1848 : élections d'un conseil municipal qui élit Allizon maire et Tivolte 1^{er} adjoint, S.F. de Bernon fait partie de ce nouveau conseil.
- avril 1849 : démission du maire Allizon et de plusieurs conseillers ; dans une lettre au préfet Ferlay, S.F. de Bernon cite « *la débâcle de nos municipaux rouges* » et il le prie « *de témoigner de la bienveillance à Tivolte , brave homme dont nous sommes sûr* ». Effectivement, un arrêté préfectoral nomme Tivolte maire à titre provisoire.
- juillet 1849 : élection du conseil dont fait partie Allizon, le conseil élit Tivolte maire.
- juillet et août 1851 : démissions de plusieurs conseillers puis du maire Tivolte.
- novembre 1851 : un décret présidentiel dissout le conseil, un arrêté préfectoral nomme une commission administrative municipale avec Servien faisant fonction de maire.
- décembre 1851 : élection de Servien comme maire.
- juillet 1852 : un décret présidentiel nomme S.de Bernon maire et Servien adjoint.
- septembre 1852 : élection du conseil municipal, la liste présentée par S.de Bernon obtient 21 des 23 sièges, Tivolte et Servien en font partie,S.de Bernon est élu maire avec Servien 1^{er} adjoint, lorsque ce dernier démissionne en 1855 il est remplacé par Tivolte.

En résumé, à Moras ces 5 années 1848 à 1852 couvrent deux périodes de durées inégales allant de la mise à l'écart immédiate du maire S.de Bernon , au tout début de la IIe République, jusqu'à son retour comme maire peu avant la proclamation de l'Empire. On constate avec une certaine surprise l'implication des deux propriétaires bourgeois G.de Berlhe et Allizon , saisis de fièvre républicaine, au sein de la commission administrative provisoire et du conseil élu en août 1848. Néanmoins, il semble que le maire Allizon , qualifié « rouge » par S.de Bernon, n'ait pas bénéficié d'un soutien suffisant pour être maire pendant plus d'un an en association avec le républicain modéré Tivolte.

Dès avril 1849, S.de Bernon prépare son retour avec l'aide du préfet Ferlay dont les arrêtés de 1849 et 1851 nomment judicieusement à la fonction de maire Tivolte puis Servien, ayant tous les deux l'assentiment de l'ancien maire , lequel retrouve son fauteuil en juillet 1852 par la grâce d'un décret du Prince président. Devenu un fervent bonapartiste, S.de Bernon demeure maire jusqu'à son décès en mars 1867 ; un décret impérial nomme rapidement son fils Francisque "Prudent" (1821-1892) à la fonction de maire de Moras.

Le premier mandat du fils de Bernon cesse un mois après la proclamation de la IIIe République, la municipalité de Moras subit à nouveau des soubresauts attestés par la succession de 4 maires différents en l'espace de 10 mois, F. de Bernon redevient maire de mars 1874 à janvier 1878. Au total , les de Bernon père et fils auront été maires pendant 38 ans en étant secondés par G. Revol ,

leur 1^{er} adjoint durant plus de 30 ans. Ces deux binômes ont donc fortement impacté la municipalité de Moras de 1832 à 1878, hormis deux intermèdes d'environ 4 ans en 1848-1852 et 1870-1873.

5- Les soubresauts dans l'administration municipale d'Hauterives de 1848 à 1852

Les fréquents changements du maire et des adjoints se succédant à Hauterives sont mentionnés dans les documents 2M 122 et 3M 363 qui laissent entrevoir des connivences entre des notables ayant des liens de parenté entre eux et avec le préfet, situation à laquelle se superposent des options politiques différentes pour ces notables et un propriétaire cultivateur.

5-1 Situation en 1848 des protagonistes successifs dans la gestion municipale

- Charles Augustin FERLAY (1802-1869), 46 ans, fils de notaire, notaire, maire depuis 1830, royaliste et futur bonapartiste zélé (décoré de l'ordre impérial de la Légion d'honneur en 1860) ; son frère aîné Joseph Antoine FERLAY (1798-1874) est avocat, maire de Valence d'avril à août 1848 avant d'être le sinistre préfet de la Drôme de janvier 1849 à mai 1862 (son ascendance est dans Collines n°85).
- Jean dit Benjamin BABOIN (1772-1853), 75 ans, ancien banquier et industriel, rentier domicilié dans son château de Barral, maire d'Hauterives de 1828 à 1830.
- Pierre "Silvain" ROBERT (1793-1866), 55 ans, ancien receveur des impositions, juge de paix, riche propriétaire rentier, neveu de B. Baboin qui l'héberge.
- Joseph REYNAUD (1806-1869), 41 ans, propriétaire cultivateur à Treigneux, républicain.

5-2 Chronologie des changements dans l'administration municipale

- mars 1848 : démission du maire Ch.A. Ferlay suivie de la désignation de B. Baboin et J. Reynaud pour faire fonction de maire et d'adjoint. Des ennuis de santé de B. Baboin l'éloignent d'Hauterives.
- mai 1848 : L'agitation régnant dans la commune entraîne une démission collective du conseil municipal qui est immédiatement dissous par le commissaire du gouvernement ; J. Reynaud est maire à titre provisoire.
- juin 1848 : élection du nouveau conseil , J. Reynaud est nommé maire.
- mars 1851 : dissolution du conseil et révocation du maire Reynaud par un décret présidentiel ; un arrêté préfectoral nomme une administration municipale provisoire (Ch.A. Ferlay en fait partie). Une courte note préfectorale non datée, consacrée à ces événements, débute ainsi : « *Le 24 février le maire et le conseil municipal, après avoir assisté à la messe, allèrent dîner dans une auberge, on y chanta des chansons révolutionnaires, on cria Vive Ledru-Rollin, à bas les Blancs, Vive les Rouges. Le préfet suspendit le maire, le président de la République le révoqua* » (cote 2M 122). Le mauvais sort réservé à J. Reynaud est l'œuvre du préfet Ferlay, chantre du parti de l'ordre.
- avril 1851 : S. Robert est nommé maire provisoire par arrêté préfectoral.
- novembre 1851 : élection du conseil, S. Robert est élu maire avec une large majorité des voix; il en informe le préfet Ferlay en ces termes :« *Le résultat vous montre clairement que Mr votre frère s'est désisté et a reversé sur moi toute son influence* » ; (lettre du 17/11/1851 dans 3M 563).
- avril 1852 : démission du maire Robert, et immédiatement Ch.A. Ferlay est nommé maire par un arrêté du préfet Ferlay !
- août 1852 : Ch.A. Ferlay est élu maire, il conserve cette fonction jusqu'à son décès en janvier 1869. Tous ces événements des années 1851-1852 montrent la forte connivence existant entre les trois notables Robert et Ferlay frères. En avril 1851, dans plusieurs lettres au préfet, S. Robert insiste sur ses soucis de santé qui le poussent dans un premier temps à refuser cette fonction de maire ; de fait une fois installé maire, il est très souvent absent (traitement médical à Lyon), c'est pratiquement toujours le premier adjoint qui fait fonction d'officier de l'état civil d'avril 1851 à avril 1852. En conclusion, S. Robert est un maire de transition, il assure cette fonction pour rendre service aux frères Ferlay, dans l'attente du IIe Empire plus conforme aux aspirations de Ch.A. Ferlay, lequel est en

totale harmonie bonapartiste avec son frère, préfet très zélé. Ce dernier est très satisfait des services rendus par S.Robert, il en fait part au ministre de l'Intérieur : « *Mr Robert est le plus riche propriétaire de la commune, c'est un homme dévoué à l'ordre par conviction et par position. J'ai des rapports d'amitié depuis 25 ans avec lui* » ; (lettre du 19/11/1851 dans 3M 563).

En mars 1848, le commissaire provisoire en poste à Valence, ayant demandé à Ch.A. Ferlay d'annuler sa démission de maire d'Hauterives, reçoit cette réponse :« *Ce qui se passe dans nos contrées ne me permet pas de reprendre l'administration de ma commune, du moins pas pour le moment* » ; (lettre du 23/03/1848, 3M 563). Ce désaveu de la IIe République n'est apparemment pas partagé par son jeune frère Jean François Régis Ferlay (1805 - 1874) , notaire à Peyrins, et maire de cette localité de mars à août 1848. En effet, le 20/03/1848 il écrit à la préfecture : *Notre commune est animée du meilleur esprit pour le nouveau gouvernement, un arbre de la liberté sera planté jeudi prochain, la garde nationale est convoquée...*(cote 3 M 650).

L'implication des familles Ferlay et Robert dans la municipalité d'Hauterives se prolonge très nettement de 1869 à 1877 avec deux élus, proches parents des protagonistes de 1848 à 1852 :

- Jean Louis Ferlay (1813-1881), marchand épicier, propriétaire, cousin germain de Ch.A. Ferlay, il a été conseiller municipal depuis 1848, puis le 2^e adjoint de son cousin après 1852;
- Jean Francisque Robert (1826-1899), propriétaire rentier à Grenoble et à Hauterives, fils de Silvain Robert (voir la généalogie page 16).

J.L. Ferlay est maire de mai 1869 à septembre 1870, par la suite il officie comme premier adjoint des maires Robert et Pangon.

J.Fr. Robert préside la commission administrative provisoire au tout début de la IIIe République et il est maire d'octobre 1870 à janvier 1877. Son successeur est Jean Michel Pangon (1817-1884), maire de février 1877 à janvier 1883 et neveu par alliance de Joseph Reynaud , maire républicain cité précédemment.

Cette chronologie résulte d'un examen attentif des registres de l'état civil car les dossiers 2M 122 et 3M 363 ne contiennent rien pour cette époque, lacune probablement liée à une négligence lors des versements des fonds de la préfecture aux AD 26.

Annexe : Les modalités des élections municipales au XIXe siècle

-rappel de la loi du 14/12/1789, première loi régissant les municipalités : le maire est élu pour 2 ans.

- La loi du 28 pluviôse an VIII (17/02/1800)

le mode de nomination du maire et des adjoints par le préfet varie selon le nombre d'habitants, le maire est nommé pour 5 ans.

- La loi de mars 1831 sur les municipalités

Les conseillers municipaux ne sont plus nommés mais élus par les habitants les plus imposés (suffrage censitaire). Le maire et les adjoints, choisis parmi les conseillers, sont nommés par le préfet dans les communes de moins de 3000 h et par le Roi dans celles de plus de 3000 h.

Les notables, nobles ou bourgeois, sont nombreux dans les conseils municipaux et en large majorité parmi les maires.

- En 1848, la IIe République instaure le suffrage universel direct à 21 ans pour les hommes.

Sous le IIe Empire, la pratique du suffrage universel est altérée par l'intervention des préfets.

- La loi du 5 avril 1884 (168 articles) est la grande loi sur l'organisation municipale : elle consacre le principe de l'élection du conseil municipal au suffrage universel masculin, le maire est élu par le conseil municipal (en principe le candidat figurant en tête de liste).